

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE LUCHAPT

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-cinq octobre à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette commune, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur MARTIN Guillaume, Maire.

Nombre de conseillers municipaux :	en exercice :	10
	Présents :	6
	Votants :	6

Date de convocation du conseil municipal :	21 Octobre 2024
Date d'affichage de la convocation :	21 Octobre 2024

PRESENTS : MM. MARTIN Guillaume, CHEGARAY Henriette, DACLON Gérard, CHATEAU Joël, COUTURIER Stéphane, HURBE Laëtitia.

EXCUSÉS : HELIAN Magali, JOSPIN Avril, RENARD Bertrand

ABSENTE : VAN AUBEL Annemée.

M. Gérard DACLON a été élu secrétaire.

ORDRE DU JOUR :

1. *Approbation du PV du 20 Septembre 2024.*
2. *Convention Sorégies « Eclairage extérieur des espaces loisirs et sportifs ».*
3. *Convention de mécénat « Pose et dépose des illuminations de Noël ».*
4. *Contrat Julie.*
5. *Questions diverses :*
 - *Colis de Noël*
 - *Prévoyances*
 - *Arbre "les Petits Plats"*
 - *Pont entre "Chez Bouillat " et " La Grande Métairie"*
 - *Projets 2025 :*
 - ✓ *Achat Broyeur papier*
 - ✓ *Tables, chaises, mobiliers urbains*
 - ✓ *Fenêtres Salle des associations*
 - ✓ *Achat Godet BMS Tracteur*

Objet : *Approbation du PV du 20 Septembre 2024*

Le PV est approuvé à l'unanimité.

Objet D2024034 : Convention Sorégies « Eclairage extérieur des espaces loisirs et sportifs »

Le Maire informe le Conseil Municipal que la convention relative à l'éclairage extérieur des espaces de loisirs et sportifs arrive à son terme le 31 décembre 2024.

Le Maire donne lecture de la convention et de la simulation tarifaire proposée par SOREGIES. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité

1. Porte son choix sur l'option de base (à l'exclusion des options complémentaires) ;
2. Autorise le Maire à signer la convention et tous les documents nécessaires ;
3. Le charge d'effectuer toutes les démarches relatives à ce dossier.

Objet D2024035 : Convention de Mécénat menée par SOREGIES.

Le Maire donne lecture de la convention de mécénat proposée par SOREGIES. Cette convention détermine les conditions de l'opération de mécénat à l'initiative de SOREGIES, au bénéfice de la commune, qui a pour objet d'offrir les prestations nécessaires à la pose et la dépose sur candélabres ou support béton des guirlandes lumineuses pour la période des fêtes de fin d'année.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- Autorise le Maire à signer la convention de mécénat et tout document se rapportant à ce dossier ;
- Autorise le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires.

Objet D2024036 : Renouvellement du CDD de l'agent technique.

Le Maire informe le Conseil Municipal que le Contrat à Durée Déterminée de l'agent technique se termine le 31 décembre 2024.

M. le Maire propose de reconduire le CDD pour une durée d'un an.

Après discussion, le Conseil Municipal accepte la proposition de M. le Maire dans les conditions suivantes :

Temps de travail : 17H30/semaine

Horaires de travail : Lundi : 8H00-12H00 et 13H30-16H30
Mercredi 8H00-12H00 et 13H30-16H30
Vendredi 8H00-11H30

Description du poste : Voir fiche de poste

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Autorise le Maire à signer tout document se rapportant à ce dossier ;
- Autorise le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires.

Objet : Questions diverses.

- Colis de Noël :
Retenus : Chocolats de « *la Boulangerie Brouillons à Availles* », Miel « *Miel de Marie à Luchapt* », Vin : petite Bouteille (*reste à choisir*), jus de pomme de « *Le Léché à Saulgé* », Terrine et Civet de canard aux cèpes de « *Paul Larédy Saint Yrieix La Perche* »

- La formation habilitation électrique pour « Julie ARTAUT » n'étant pas obligatoire. Celle-ci est reportée à une date ultérieure.
- Prévoyances : M. Le Maire présente les différentes offres :
-Territoria mutuelle est retenue.
- Arbre "les Petits Plats" :
-Celui-ci sera abattu par un élagueur-grimpeur dès que possible.
- Pont entre "Chez Bouillat " et " La Grande Métairie"
-Devis en cours de réalisation pour réparation de maçonnerie.

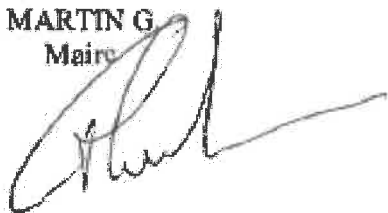
Projets 2025 :

- Achat d'un nouveau broyeur de documents M. Le Maire présente les deux propositions, le conseil municipal retient :
- Destructeur Fellowes LX201 à 295 € HT
- Tables, chaises, mobiliers urbains : toujours en discussion, il faut réaliser un inventaire des tables et chaises de la salle des fêtes.
- Fenêtres et portes de la Salle des Associations.
-Devis en cours de réalisation.
- L'achat du Godet BMS pour le Tracteur fera l'objet d'un investissement pour 2025.
-Devis en cours de réalisation.

Prochaine réunion de conseil : Vendredi 22 novembre 2024.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

MARTIN G.
Maire



DACLON G.
Secrétaire



